COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 à 18h30

<u>Présents</u>: FILLET Pierre-Louis, BAUDRIER Marie-Odile, CHATELAN Françoise, BARTHE Touria,

THIAULT Claudine, BERTHUIN Joël, CROS Antoine, MILLON Gabin, MARTINEZ Pierre

<u>Excusée:</u> REIN Murielle <u>Absent:</u> DROGUE Christophe,

<u>Secrétaire de séance</u>: BAUDRIER Marie-Odile **Autre personne présente**: Maylis Léonard

Ordre du jour :

1 Ecole

Convention avec Les Vercoquins pour l'encadrement et le service de la cantine scolaire

2 Personnel

Prime exceptionnelle COVID 19

Convention assistance retraite 2020-2022 avec le centre de gestion de la Drôme

3 Fonctionnement du conseil municipal

Commission de contrôle des listes électorales: Désignation des membres

4 Bâtiments communaux

Point sur l'avancée des travaux de l'appartement de la mairie

5 Voirie

Circulation dans le village et stationnement: ralentir la circulation, sécuriser les cheminements et renforcer la signalisation.

6 Eclairage Public

Compte-rendu de la réunion du vendredi 28 août avec le SDED

Demande d'installation d'un poste avec compteur électrique de chantier à la grange Marcon

7 Eau assainissement

Point sur les différentes interventions aux Orcets

Litige périmètre de protection de la source de Pied Châtelet

8 Points divers

Convention d'adhésion au service d'archivage du centre de gestion de la Drôme

Association Domichat: utilisation de la salle des fêtes pour la chorale les mardis soir

Association Les Souffleurs: demande de présentation du collectif

Soirée Pédal'douce le vendredi 18 septembre 2020

Fête de la pomme le samedi 24 octobre 2020

Etude de deux demandes adressées à la commune concernant de l'habitat partagé

Système de location du petit outillage électrique de la commune auprès des habitants

Demande de rénovation ou achat pour le drapeau des Pionniers du Vercors

Questions diverses

Pierre-Louis FILLET ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1 Ecole

Convention avec Les Vercoquins pour l'encadrement et le service de la cantine scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte la convention relative au service de restauration scolaire. Le personnel des Vercoquins assurera l'encadrement et le service de la cantine scolaire 4 jours par semaine. Le personnel communal viendra en appui à partir du huitième enfant accueilli. En contrepartie l'association facturera à la commune les prestations effectuées soit 2 heures par jour facturées.

2 Personnel

Prime exceptionnelle COVID 19

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'attribuer une prime exceptionnelle de 1 000€ à l'ATSEM qui a fait face à une exposition particulière et à un surcroit de travail significatif en présentiel durant la période confinement.

Convention assistance retraite 2020-2022 avec le centre de gestion de la Drôme

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte la convention assistance retraite avec le centre de gestion de la Drôme qui prend ainsi en charge la totalité de la réalisation sur les processus et actes transmis à la CNRACL.

3 Fonctionnement du conseil municipal

Commission de contrôle des listes électorales: Désignation des membres

Suite aux dernières élections municipales, il s'agit de désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales qui sont au nombre de 3.

Sont ainsi désignés:

- -Conseiller municipal: Pierre Martinez
- -Délégué de l'administration: Jean-Luc Destombes
- -Délégué du Président du Tribunal Judiciaire: Alain Drogue

4 Bâtiments communaux

Point sur l'avancée des travaux de l'appartement de la mairie

Les travaux dans l'appartement de la mairie se sont poursuivis durant l'été. Les travaux de peinture sont terminés, le ragréage du sol est en cours. La cuisine sera bientôt posée et les menuiseries extérieures changées avant la fin du mois. L'appartement devrait être loué à partir du 15 septembre 2020.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a voté un loyer d'un montant de 440€ par mois.

Les menuiseries de l'appartement situé au sud seront également changées ainsi que celles des cages d'escalier. Il est prévu dans le courant de l'hiver de repeindre les cages d'escalier.

5 Voirie

<u>Circulation dans le village et stationnement: ralentir la circulation, sécuriser les cheminements et renforcer la signalisation.</u>

Les élus de la commission voirie ont rencontré les habitants de la rue de l'Etrait le 28 aout dernier pour faire un état des lieux de la dangerosité en sortie sud du village.

La commission voirie va se réunir prochainement et rencontrer le service des routes du département afin de définir un plan d'action et voir quelles installations sont possibles (panneaux, marquages au sol, ralentisseurs...)

Sera également abordée la question de l'installation de panneaux indiquant les voies sans issue, pour limiter l'accès à certains chemins durant la période estivale.

6 Eclairage Public

Compte-rendu de la réunion du vendredi 28 août avec le SDED

Les élus de la commission éclairage public ont rencontré M Philibert du SDED le 28 aout dernier pour faire un tour d'horizon des travaux réalisés et de ceux restant à faire.

Les luminaires des hameaux isolés ont été changés, ce sont maintenant des LEDS avec un éclairage "naturel". Dans le centre du village, les travaux ayant été réalisés en 2015, les luminaires ne sont pas des LEDS, se pose la question de leur remplacement. Le SDED subventionnerait à 40% ces travaux.

Il y a encore 2 ou 3 points lumineux à l'étude dans les hameaux pour voir s'ils doivent être enlevés ou non.

<u>Demande d'installation d'un poste avec compteur électrique de chantier à la grange Marcon</u>
Cela ne semble pas judicieux dans la perspective des futurs travaux de la grange Marcon et de ses abords. Des élus de la commission voirie vont se rendre sur place pour voir si une solution est envisageable pour tirer des câbles en toute sécurité lors des manifestations.

7 Eau assainissement

Point sur les différentes interventions aux Orcets et sur le réseau eau

- -La vidange du réservoir des Orcets est terminée.
- -Le nettoyage du périmètre de protection du captage nord est terminé.
- -Le nettoyage du périmètre de protection du captage sud est en cours.
- -Le captage sud des Orcets est en cours de vidange.
- Il y a une fuite au captage nord des Orcets vers le réservoir, probablement due à des tuyaux cassés.

Il y a eu cet été une fuite à la Martelière qui a nécessité le remplacement d'une ventouse.

Il a été constaté qu'un voile de poussière se forme au niveau du réservoir de Pied Chatelet, une opération de surverse semble solutionner le problème.

La commission Eau et assainissement s'est réunie le 1er septembre pour faire un point sur l'ensemble des actions à mener. Les travaux de nettoyage des réservoirs et d'entretien des captages doivent impérativement être régulièrement exécutés selon les normes en vigueur.

Litige périmètre de protection de la source de Pied Châtelet

Suite aux différents recours du propriétaire et à l'annulation par la cour de Cassation de l'arrêté préfectoral de cessibilité, une demande devra être faite pour obtenir un nouvel arrêté puis une nouvelle ordonnance d'expropriation afin de pouvoir réaliser le périmètre de protection autour de la source de Pied Châtelet. Préalablement à cela la commune doit fournir un document d'arpentage qui sera réalisé par un cabinet de géomètre puis redemander un nouvel arrêté de cessibilité auprès des services de la préfecture. C'est en effet l'absence de ce document dans l'arrêté de cessibilité qui a conduit à l'annulation par la cour de Cassation. Le coût de ce document d'arpentage s'élève à 1 120€ HT.

8 Points divers

Convention d'adhésion au service d'archivage du centre de gestion de la Drôme

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte la convention pour trois années proposée par le Centre de Gestion de la Drôme pour des missions d'aides à l'archivage à raison d'une journée d'intervention par an.

Association Domichat: utilisation de la salle des fêtes pour la chorale les mardis soir

Le conseil municipal autorise l'association Domichat à utiliser la salle des fêtes plus grande que la salle du Fouillet pour la chorale en raison de la situation sanitaire due à l'épidémie de COVID 19. La salle est mise à disposition gracieusement, seul le chauffage sera facturé suivant le tarif de la délibération en vigueur.

Association Les Souffleurs: demande de présentation du collectif

La commission animation rencontrera prochainement le collectif qui organise et promeut des évènements culturels sur le plateau du Vercors Drôme.

Soirée Pédal'douce le vendredi 18 septembre 2020

Sous réserve de l'autorisation de la préfecture de la Drôme, la manifestation sera en partenariat avec l'association Ciné-Cyclo, qui propose des projections de films à l'aide d'un vélo générateur d'électricité. Le vélo serait installé à Saint-Julien dans le jardin de village ou la salle des fêtes (lieu encore à définir): projections à partir de 18h, suivies d'un temps convivial et d'un repas partagé dans le jardin de village avant la reprise des projections à 20h30.

Fête de la pomme le samedi 24 octobre 2020

Ce sera la 3e édition de la fête de la pomme qui se tiendra dans le jardin de village. La commission animation va prendre contact avec l'association pour préparer cet évènement.

Etude de deux demandes adressées à la commune concernant de l'habitat partagé

Les élus étant encore en pleine réflexion sur le projet de la grange Marcon et de ses abords, ils ne peuvent pas pour le moment donner de véritable réponse. Un courrier sera envoyé en ce sens aux demandeurs.

Système de location du petit outillage électrique de la commune auprès des habitants

Les élus ne retiennent pas cette proposition qui implique trop de contraintes de planning et de sécurité.

Demande de rénovation ou achat pour le drapeau des Pionniers du Vercors

Les élus ne souhaitent pas donner suite à cette demande car il s'agit d'un drapeau ne concernant pas la commune mais les Pionniers.

Questions diverses

-Souci de bornage au hameau de Clots

Suite à la mise en vente d'un terrain, un bornage a fait apparaître l'existence d'un ancien chemin qui traverse plusieurs parcelles. Les propriétaires souhaîtent le déclassement de ce chemin afin de pouvoir acheter les surfaces concernées. La commission voirie va se rendre sur place pour faire un état des lieux.

-Dates des prochains conseil municipaux

Mercredi 7 octobre 2020 à18h00

Mercredi 4 novembre 2020 à 18h00

Mercredi 2 décembre 2020 à 18h00

Mercredi 13 janvier 2021 à 18h00

La séance est levée à 21h00 La secrétaire de séance.